

# *Les « 33 » Bonnes Pratiques*



***INCONTOURNABLE PRODUCTEUR DE VINS BIO DE BORDEAUX***

## LES « 33 » BONNES PRATIQUES DE BORDEAUX VINEAM

Pour atteindre sa mission notre groupe a remis en question ses méthodes de travail et a adopté une série de « 33 » bonnes pratiques. Si ces dernières visent des objectifs vertueux bien définis elles entraînent souvent des effets induits tout aussi positifs.

Ces 33 bonnes pratiques s'entendent dans le cadre d'une démarche dite de « Responsabilité Sociétale des Entreprises ».

Elles se sont vues récompensées en 2019 par le Trophée Des Vignobles Engagés « catégorie empreinte » à l'occasion du concours organisé par Terre de Vins, Sud-Ouest en partenariat avec le CIVB .

- Bonne pratique n°1 : Responsabilité Sociale de notre groupe RSE
- Bonne pratique n°2 : une gestion responsable des ressources humaines
- Bonne pratique n°3 : La Biodynamie
- Bonne pratique n°4 : Le bio
- Bonne pratique n°5 : Limitation des intrants en général et des sulfites en particulier
- Bonne pratique n°6 : l'agriculture à Haute Valeur Environnementale
- Bonne pratique n°7 : Techniques culturales simplifiées
- Bonne pratique n°8 : Les engrais verts
- Bonne pratique n°9 : Semis directs sous couvert
- Bonne pratique n°10 : Les machines agricoles polyvalentes
- Bonne pratique n°11 : Accès aux nouvelles techniques et technologies
- Bonne pratique n°12 : Installation de haies protectrices
- Bonne pratique n°13 : L'agroforesterie
- Bonne pratique n°14 : Signature de la charte Natura 2000, protection du vison d'Europe et autres espèces endémiques
- Bonne pratique n°15 : Mise en place de ruches
- Bonne pratique n°16 : la plantation de 50 différents cépages autochtones
- Bonne pratique n°17 : L'introduction de brebis pour le désherbage
- Bonne pratique n°18 : Créations de points d'eau
- Bonne pratique n°19 : Collecte des eaux de pluie
- Bonne pratique n°20 : Dématérialisation
- Bonne pratique n°21 : Site de stockage unique
- Bonne pratique n°22 : Isolation thermique du site de stockage
- Bonne pratique n°23 : Sécurisation des bâtiments face aux intrusions

- Bonne pratique n°24 : Formations SST
- Bonne pratique n°25 : SMI -HQSE
- Bonne pratique n°26 : Traçabilité dématérialisée en temps réel
- Bonne pratique n°27 : Contrôle maîtrise de la qualité de pulvérisation
- Bonne pratique n°28 : Lutte anti-grêle
- Bonne pratique n°29 : Lutte anti-gel
- Bonne pratique n°30 : Organisation de journées pédagogiques pour les enfants
- Bonne pratique n°31 : CUMA, CIVB et groupement d'employeurs, parce que l'union fait la force
- Bonne pratique n°32 : Dé-densification
- Bonne pratique n°33 : Inventaire de biodiversité
- Bonne pratique n°34 : Les bonnes relations avec le voisinage
- Bonne pratique n°35 : Traitement des eaux usées
- Bonne pratique n°36 : Panneaux solaires
- Bonne pratique n°37 : Tri et Recyclage
- Bonne pratique n°38 : VACCP
- Bonne pratique n°39 : Audit Ethique
- Bonne pratique n°40 : Production de vin méthode nature

## **BONNE PRATIQUE N°1 : LA RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES (RSE)**

---

La Responsabilité Sociétale est la mise en pratique du développement durable par les entreprises : une entreprise qui s'adonne à la RSE aspire à avoir un impact positif sur la société et à respecter l'environnement tout en étant économiquement viable. Cette démarche transversale se traduit par un ensemble non exhaustif de comportements vertueux.

En 1999 le château La Salagre était certifié Bio : 20 ans et 5 châteaux supplémentaires certifiés Bio plus tard, Bordeaux Vineam intègre le premier groupe de pilotage RSE du Comité Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB).

Cet engagement volontaire nous permet d'évaluer, améliorer et mettre en avant nos performances autour de 7 piliers :

- Economique
- Social
- Environnemental
- Viable
- Durable
- Vivable
- Equitable



## **BONNE PRATIQUE N°2 : UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES**

La culture d'entreprise de Bordeaux Vineam repose sur des valeurs morales fortes :

- Garantir des conditions de travail sécurisées et épanouissantes à ses employés
- Être philanthropes et bienveillants dans nos engagements envers nos collègues, notre voisinage et les consommateurs,

C'est fort de ces valeurs que nous abordons les Ressources Humaines :

- La sécurité:
  - Création de « fiches sécurité » servant de support de formation régulière
  - Modulation des heures d'embauche et durées de travail en fonction des conditions météorologiques
  - Investissement dans des outils et machines modernes favorisant sécurité et une moindre pénibilité au travail
- La santé
  - Achats de vêtements de travail, de pluie et EPI haut de gamme
  - Adhésion au contrat de complémentaire santé avec souscription aux options maximales
  - Participation à hauteur de 50 % sur l'ensemble de la cotisation santé
- L'organisation
  - Création de fiches de postes précises et indicateurs de performance inhérents
  - Création de tableaux de polyvalence
  - Passage aux 37 heures suite au vote de l'ensemble du personnel
  - Planning annuel de modulation du travail
  - Présentation de la revue de direction bisannuelle à l'ensemble du groupe
  - Mise en place de permanences RH régulières sur les différentes propriétés
  - Audit annuel de la satisfaction des employés vis-à-vis de leur direction
- La formation continue
  - Evaluations professionnelles annuelles
  - Entretiens individuels annuels
  - Plans de formations annuels
  - Objectifs annuels personnalisés raisonnables et clairement établis
  - Accueil de stagiaires et étudiants en alternance
  - Favoriser leur embauche le cas échéant
- Les « plus »
  - Déjeuner entreprise en Juin
  - Journée entreprise en Décembre
  - Distribution bisannuelle des dernières productions : vins et miel
  - Salaires résolument supérieurs à la convention collective
  - Participation aux frais de téléphonie mobile



### BONNE PRATIQUE N° 3 : LA BIODYNAMIE

Cette méthode de production agricole vieille de 100 ans est l'ancêtre de l'agriculture bio. Elle considère l'exploitation agricole dans son ensemble en tant qu'organisme vivant diversifié, autonome et implanté dans son environnement.

La biodynamie repose sur 2 maîtres-mots : l'harmonie et l'observation. L'ambition de ce mode de culture est de:

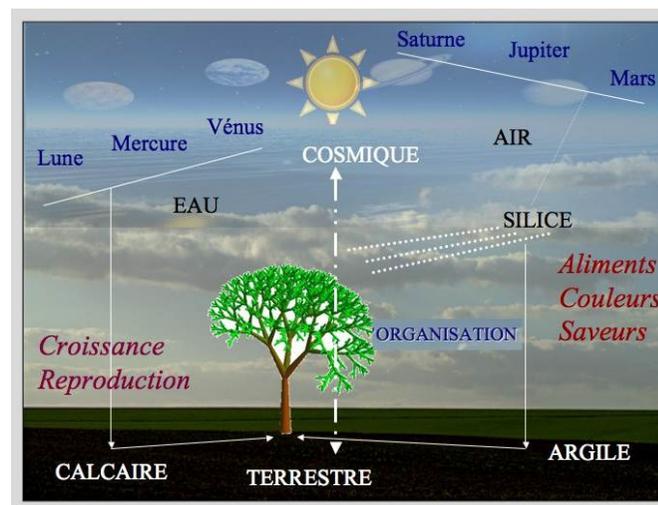
- Renforcer la fertilité et la santé des sols en réinstaurant un équilibre entre les différents règnes (animal, humain, végétal) par une meilleure observation de l'organisme.
- Nourrir le sol et nourrir l'Homme dans le respect du vivant, des rythmes naturels et du terroir

La Biodynamie repose entre autres sur l'utilisation de préparations biodynamiques.

La bonification de la terre reçue en héritage à l'intention des générations à venir est l'une des valeurs premières de Bordeaux Vineam. C'est la raison pour laquelle nous sommes membres du Mouvement de l'Agriculture Biodynamique depuis 2016.

- Nous participons aux journées d'élaboration des préparations biodynamiques locales
- Nous dynamisons et pulvérisons les préparations biodynamiques en fonction de l'observation de nos vignes, des cycles naturels, des conditions météorologiques et, dans la mesure du possible, des rythmes du cosmos
- Nous favorisons la diversité des paysages et le retour du vivant dans nos vignobles

La biodynamie est une pratique régénératrice. Le signal envoyé par les préparations dynamisées intensifie l'activité microbienne des sols et les fait évoluer vers la formation d'humus accroissant ainsi le réservoir de nutriment et d'eau où viendra puiser la plante.



## **BONNE PRATIQUE N°4 : LE BIO**

La charte des Vignerons Bio d'Aquitaine se résume ainsi :

- Préserver le vivant et les ressources de la Terre
- Produire des vins de haute qualité
- Maintenir un tissu rural dynamique, créateur d'emploi et garant de savoir-faire
- Protéger la santé de chacun : employés, riverains, consommateurs et citoyens

L'engagement de l'agriculture bio c'est :

- La non-utilisation de produits chimiques de synthèse et d'organismes génétiquement modifiés,
- Le recyclage des matières organiques,
- La lutte biologique, basée notamment sur des méthodes préventives.

Si la viticulture biologique correspond à la vision de Bordeaux Vineam c'est que ce mode de production respectueux de l'environnement permet d'entretenir et d'améliorer la fertilité et la structure des sols. Il favorise la biodiversité et contribue à préserver la qualité de l'eau et de l'air.

C'est aussi un mode de production optimiste et philanthrope à l'égard de nos employés, voisins, écosystèmes et consommateurs.

C'est enfin une agriculture qui a foi en l'avenir et qui s'oppose à la délocalisation en faisant le choix de dépenser plus en main d'œuvre locale et moins en produits chimiques importés.



## **BONNE PRATIQUE N°5 : LIMITATION DES INTRANTS EN GENERAL ET DES SULFITES EN PARTICULIER**

Le vin procède de la fermentation alcoolique de jus raisin frais : le consommateur est attaché à cette notion d'un produit sans additifs, issu de raisin uniquement.

Les pratiques bio que nous mettons en œuvre à Bordeaux Vineam vont dans ce sens car elles sont très restrictives en termes d'intrants. Et les pratiques biodynamiques plus encore.

Le dioxyde de soufre quant à lui est un intrant antiseptique et antioxydant dont l'usage est répandu dans l'industrie agro-alimentaire. Son emploi s'est généralisé en œnologie mais n'est pas inéluctable pour peu que l'œnologue s'en donne les moyens.

Bordeaux Vineam s'est lancé depuis 2015 dans la production de vins sans sulfites.

Certes la production de vins sans sulfites est plus contraignante et exigeante ; certes le vin fait l'objet d'une attention de tous les instants ; certes les itinéraires techniques demandent réflexion et créativité. Mais le jeu en vaut la chandelle car les vins sans sulfites ajoutés sont frais, fruités et festifs.

Quant à leur conservation, ne prêtons pas aux sulfites des vertus dont ils ne sont pourvus. Dans le vin, c'est l'acidité qui agit comme conservateur : sans sulfites, nos vins se conservent naturellement.

## **BONNE PRATIQUE N°6 : L'AGRICULTURE A HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE (HVE)**

---

La certification environnementale des exploitations agricoles reconnaît les exploitations engagées dans des démarches particulièrement respectueuses de l'environnement.

Le niveau 3 de cette certification est qualifié de « Haute Valeur Environnementale » : il est fondé sur la mise en place d'indicateurs de résultats relatifs à la biodiversité, la stratégie phytosanitaire et la gestion de la fertilisation.

Notre engagement pour une agriculture durable et respectueuse s'est concrétisé par l'obtention en 2018 de la certification HVE de niveau 3 de l'ensemble des propriétés de Bordeaux Vineam.

Ces bonnes pratiques sont aujourd'hui le quotidien de l'activité de nos collègues et nous permettent de mieux piloter et gérer notre impact sur l'environnement.



## **BONNE PRATIQUE N°7 : TECHNIQUES CULTURALES SIMPLIFIÉES (TCS)**

---

Les labours profonds, parfois effectués au mauvais moment ou avec des outils inadaptés, ont de nombreux impacts négatifs sur le sol : déstructuration, compactage, érosion, baisse du taux de matière organique... Ils transmettent les maladies et sont particulièrement énergivores. De plus, sans couvert végétal pour la protéger, la terre ainsi mise à nue est directement soumise aux rayonnements solaires qui vont la réchauffer, l'assécher et nuire gravement à son activité biologique.

Le principe fondamental de la technique culturale simplifiée réside en l'absence de labour – sinon partiel et/ou superficiel. En refusant de laisser la terre à nu les TCS permettent de lutter contre l'érosion. Les débris végétaux jonchant le sol favorisent tant la fertilisation du sol que le développement de la microfaune. Ils préservent l'humidité du sol et favorisent notamment le développement des vers de terre, qui aèrent et ameublissent la terre.

Les TCS permettent aussi de réduire de façon importante les émissions de CO<sub>2</sub>. Grâce aux TCS, les sols des vignobles de Bordeaux Vineam redeviennent vivants, aérés et sains, en un mot, propices à la biodiversité. La vigne retrouve de fait ses alliés naturels : les attaques fongiques sont moins virulentes et nécessitent moins de traitements phytosanitaires.



## BONNE PRATIQUE N°8 : LES ENGRAIS VERTS

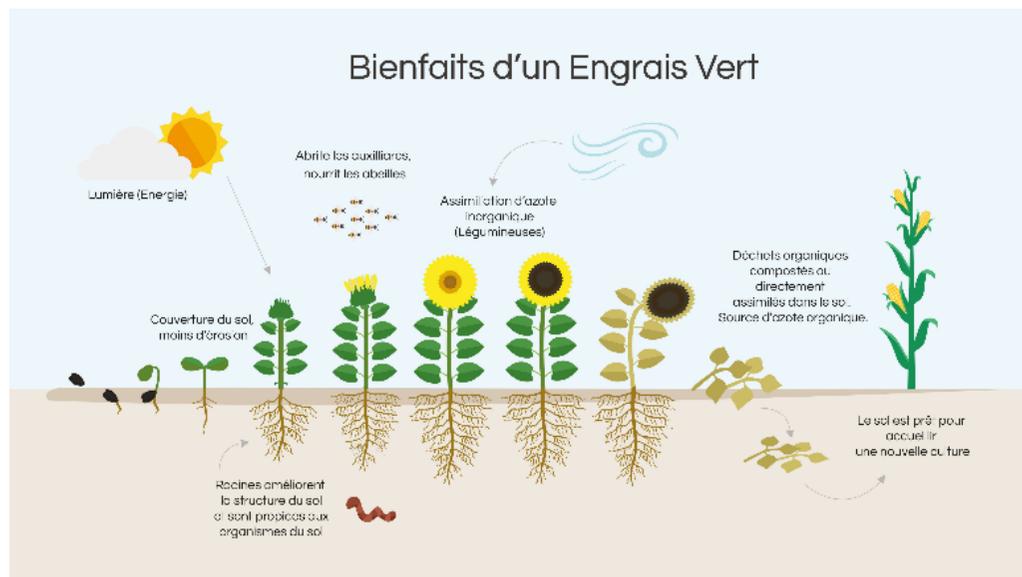
Le semis interligne « d'engrais verts » est une pratique ancestrale utilisée dans de nombreux systèmes de culture : il consiste à semer une plante cultivée pour augmenter la fertilité du sol.

Sans recours aux herbicides qui est une « viticulture par le vide », cette technique promeut une agriculture « par la vie » en semant au printemps et avant les vendanges des mélanges :

- De crucifères allélopathiques qui empêcheront la croissance du chiendent,
- De légumineuses fixant l'azote de l'air qui sera par la suite consommé par la vigne,
- De céréales dont le système racinaire fasciculé favorisera une meilleure aération du sol.

Bordeaux Vineam a pris le parti depuis 2017 d'implanter dans les rangs de vigne des couverts végétaux. Ces derniers stockent le carbone, favorisent le recyclage de l'azote et s'opposent au lessivage. Ils protègent le sol contre la battance et l'érosion, nourrissent la microfaune et dynamisent l'activité biologique tout en contrôlant les herbes non désirées.

En alternant les semis, Bordeaux Vineam crée un environnement favorable au développement des insectes, limite les risques parasites et la transmission des maladies tout en diminuant l'utilisation des produits phytosanitaires.



## **BONNE PRATIQUE N°9 : SEMIS DIRECTS SOUS COUVERT**

---

Comment semer des engrais verts (bonne pratique 7) sans travailler le sol (bonne pratique 6) ?

Il est en effet de coutume, avant de semer, de préparer un lit de semences par le biais d'opérations de travail du sol réalisées à l'aide d'outils attelés à dents, à pointes, à disques...

L'objectif premier de ces opérations est d'obtenir un état du sol qui soit favorable à la germination et à la levée des cultures. Mais travailler le sol lui est néfaste.

Depuis 2018 Bordeaux Vineam sème dans toutes ses propriétés sans préparer de lit de semences grâce au « semoir direct sous couverts ». Un outil fabriqué en France équipé d'un disque qui trace au sol un fin sillon dans lequel un doigt vient déposer une graine à intervalle régulier. Une roue de terrage va ensuite refermer le sillon afin d'améliorer le contact du sol avec la graine.

Vertueuse à plusieurs titres cette pratique induit aussi des économies de temps et d'énergie.



## **BONNE PRATIQUE N°10 : LES MACHINES AGRICOLES POLYVALENTES**

---

Si les dépenses d'exploitation d'un Ha de vigne en agriculture bio et non bio sont sensiblement identiques, la structure des coûts est différente : l'agriculture bio nécessite moins de produits chimiques dispendieux mais plus de main d'œuvre et de passages. Pour le producteur bio le défi réside dans une gestion réfléchie des seconds afin de limiter les premiers.

A Bordeaux Vineam nous avons pris le parti d'équiper nos tracteurs d'au moins deux outils distincts fonctionnant de pair en un seul passage : chez nous, travailler avec un seul outil n'est plus une option. Cette pratique offre de nombreux effets induits vertueux :

- Baisse de notre consommation de fuel
- Limitation des émissions de gaz à effet de serre, de l'usure du matériel et du tassement des sols
- Et surtout, le travail de tractoriste devient plus complexe, plus technique. Nous formons nos tractoristes en conséquence. Ils acquièrent de fait des compétences nouvelles et ces dernières sont valorisées.

Au détour de cette bonne pratique nous en profiterons pour tordre le cou à une idée reçue qui veut qu'en faisant plus de passage l'agriculteur bio émet plus de gaz à effet de serre (GES) par Ha qu'un producteur non bio :

1. L'agriculture biologique n'utilisant pas d'engrais azotés chimiques (il faut environ 1 kg d'équivalent pétrole pour fabriquer 1 kg d'azote sous forme d'engrais chimique) et très peu d'autres intrants, sa contribution aux émissions de GES est divisée environ par 2 par rapport à celle de l'agriculture non bio.
2. La conversion au bio augmente la composition en matière organique des sols : ces derniers séquestrent environ 1650 kg de CO<sub>2</sub> par hectare et par an en plus.

## **BONNE PRATIQUE N°11 : ACCES AUX NOUVELLES TECHNIQUES ET TECHNOLOGIES**

---

Si l'agriculture biologique plaide pour la redécouverte des pratiques vertueuses de nos aïeux elle ne prône pas pour autant un retour au Moyen-Age.

Sans produits curatifs pour protéger sa récolte et face à l'augmentation des risques climatiques, Bordeaux Vineam se donne les moyens de pérenniser son activité économique en s'équipant de technologies de pointe :

- Réseaux en ligne d'avertissements agricoles,
- Stations météorologiques connectées sur smartphone
- Pulvérisateurs tangentiels dernière génération
- Solution intégrée de lutte active contre la grêle
- Utilisation de tours à vent de lutte contre le gel
- Tracteurs à électronique embarquée avec calculs de vitesse, débits et réglages automatisés

Nous restons à l'affût des nouveautés et procédons régulièrement à des essais : robots autonomes de désherbage mécanique, drones pour détecter les maladies, la vigueur, les pieds manquants etc...

S'il a les pieds dans la terre, le regard du vigneron bio est résolument tourné vers l'avenir.



## **BONNE PRATIQUE N°12 : INSTALLATION DE HAIES PROTECTRICES**

---

Les haies sont la colonne vertébrale d'une trame verte et un facteur de stabilité de l'agroécosystème : elles modèrent les effets du climat, régulent le développement des prédateurs de la vigne en hébergeant les espèces qui lui sont utiles, limitent les transferts de polluants vers les cours d'eau et les fossés, favorisent l'infiltration de l'eau dans les nappes phréatiques, protègent de l'érosion et diversifient le paysage.

L'association Arbres et Paysages en Gironde agit en faveur de la haie champêtre et de sa réintroduction dans nos systèmes agricoles. En association avec elle Bordeaux Vineam s'engage depuis 2016 à planter chaque année, sur l'ensemble de ses propriétés, plusieurs centaines de mètres de haies protectrices : un savant mélange d'essences différentes, de Chênes Pédonculés, d'Erables Champêtres, de Prunelliers, d'Aubépines, de Pruniers Myrobolan, de Pommiers Sauvages, de Charmes Communs, de Cornouillers Sanguins, de Poiriers Sauvages, d'Alisiers Torminal, de Troènes des Bois, de Noisetiers Communs et de Cerisiers Sainte Lucie. Un seul mot d'ordre : le respect du végétal, l'utilisation d'essences locales et la reconquête de la biodiversité.



### **BONNE PRATIQUE N°13 : L'AGROFORESTERIE**

---

L'agroforesterie désigne l'ensemble des pratiques agricoles qui intègrent l'arbre dans l'environnement de production, et s'inspirent du modèle de la forêt.

Chez cette dernière en effet pas d'intrant autre que les sels minéraux arrachés à la roche-mère, le CO<sub>2</sub> et l'azote de l'air. Le sol n'est travaillé que par les vers de terre, jamais mis à nu et sa biodiversité offre une meilleure résistance aux maladies. Par ailleurs l'arbre est un amortisseur climatique et un grand producteur de lignine qui sera métabolisée par les champignons dont la présence assure la stabilité du sol.

En 2019 Bordeaux Vineam a planté 122 arbres de 9 variétés ainsi que 215 m de haies sur une parcelle de 3 Ha afin de mener ses propres essais grandeur nature d'agroforesterie.

Les effets induits sont nombreux : meilleure utilisation des ressources, restauration de la fertilité du sol, retour de la biodiversité, dépollution des eaux, stockage de carbone sans oublier la diversification des paysages.



## **BONNE PRATIQUE N° 14 : SIGNATURE DE LA CHARTE NATURA 2000, PROTECTION DU VISON D'EUROPE ET AUTRES ESPECES ENDEMIQUES**

---

Protéger les écosystèmes et leurs équilibres est au cœur de nos valeurs. Espèce protégée depuis 1972, le Vison d'Europe a connu une régression de son aire de répartition de plus de 50% en moins de 20 ans par la dégradation de son habitat, la pollution des eaux et le piégeage pour sa fourrure.

Dans le cadre de nos engagements écoresponsables, le Château Grillon adhère au programme Natura 2000 : une zone de protection destinée à inciter à la protection des habitats naturels des espèces endémiques.

Située à moins de 200 mètres du Cirons, un affluent de la Garonne, cette zone est le foyer d'une population de visons d'Europe.

Par cette initiative, Bordeaux Vineam, devient un acteur reconnu dans la conservation de la biodiversité.



## **BONNE PRATIQUE N°15 : MISE EN PLACE DE RUCHES**

---

En butinant de fleur en fleur, l'abeille ne produit pas que du miel. Son rôle est essentiel à plus d'un titre :

- Elle assure le maintien de la biodiversité végétale en participant à la reproduction de plus de 80 % des espèces végétales
- Elle pourvoit à la qualité des récoltes de plus de trois quarts des cultures dans le monde
- Un tiers des ressources mondiales est le fruit de la pollinisation

Or depuis de nombreuses années la population d'abeilles décroît et les ruches se vident. On parle de « Syndrome d'effondrement des colonies d'abeilles ». En cause les cocktails de pesticides chimiques bien entendu auxquels viennent se greffer les attaques de parasites et prédateurs, la modification des paysages, l'urbanisation et la raréfaction des ressources, le dérèglement climatique.

En Biodynamie nous considérons l'exploitation agricole dans son environnement.

C'est pourquoi, bien que les fleurs hermaphrodites de la vigne ne nécessitent pas d'insectes pollinisateurs, Bordeaux Vineam possède des ruches depuis 2018, dans le bois de Bouqueyran cis au château Moulin à Vent.

La récolte est distribuée en fin d'année aux employés ainsi qu'aux partenaires du groupe.



## BONNE PRATIQUE N°16 : LA PLANTATION DE 50 DIFFERENTS CEPAGES AUTOCHTONES

La réputation mondiale des vins rouges de Bordeaux s'est faite sur l'art de l'assemblage. Ce dernier est issu de 6 cépages principaux mais fait généralement la part belle au Merlot, au Cabernet Sauvignon et au Cabernet Franc.

Les producteurs de vins de Pays de l'Atlantique ont quant à eux le choix entre 50 cépages : locaux, régionaux, nationaux ou européens ils offrent des possibilités illimitées d'assemblage.

En 2018 Bordeaux Vineam a planté 50 cépages sur une parcelle de 3 Ha avec pour objectif de produire une cuvée unique.

Cette pratique a des effets induits vertueux :

- Explorer les richesses de notre terroir Atlantique et les valoriser
- Participer aux efforts d'adaptation de la vigne face au changement climatique
- Promouvoir la biodiversité, pilier fondamental de notre engagement



LES 12 DU CHÂTEAU  
GRAND FERRAND  
Vin Biologique

ATLANTIQUE	2021	CE VIN PROCÈDE DE L'ASSEMBLAGE DE 12 CEPAGES ISSUS D'UNE PARCELLE BIO, PARSEMÉE D'ARBRES ET DE POINTS D'EAU. IL EST LE FRUIT DE NOTRE ENGAGEMENT POUR LA PROTECTION DES ÉCOSYSTÈMES, DU SAVOIR-FAIRE ET DE L'ENGAGEMENT DE NOS ÉQUIPES.
INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE	VIN DE PROPRIÉTÉ - PRODUIT DE FRANCE	
MIS EN BOUTEILLE AU CHÂTEAU SCEA CHÂTEAU BOURDICOTTE ET GRAND FERRAND VIGNERON RECOLTANT À SAUVÈTTERRE DE GUYENNE - GIRONDE - FRANCE	CONTIENT DES SULFITES	
		
		
750 ml - 13% Vol.		 3 700859 982003

## **BONNE PRATIQUE N°17 : L'INTRODUCTION DE BREBIS POUR LE DESHERBAGE**

---

La Ferme des Itinérants est une structure lancée par les bergers Sébastien Gilly et Soazic Landais. En avril 2019, ceux-ci ont rassemblé 150 brebis, dont une espèce en voie de disparition, *Sasi Ardia*, la brebis des broussailles, afin d'entretenir les berges du Ciron.

Elles viennent depuis 2018 désherber les abords de notre propriété du Château Grillon.

Un partenariat gagnant/gagnant : en nettoyant nos inter-rangs et allées les brebis trouvent dans nos vignes une ressource fourragère conséquente, gratuite et dépourvue de produits chimiques de synthèse.



Peut-on imaginer entreprise plus vertueuse que celle qui consiste à remplacer les machines par le Vivant ? Et les avantages induits sont nombreux :

- Une meilleure qualité des eaux et des sols
- L'apport de matière organique
- La réduction des passages mécaniques et du tassement des sols
- Une harmonie visuelle dans le paysage viticole
- La dynamisation de la collaboration entre la filière ovine et viticole loc
-

## **BONNE PRATIQUE N°18 : CREATIONS DE POINTS D'EAU**

---

La plantation de vigne par nos aînés s'est souvent faite à grand renfort de drainage des parcelles, détournant de manière artificielle les sources sous-terraines.

Les points d'eau naturels ont disparu chassant de nos paysages la flore et la faune qui s'y abreuvait.

Promoteur de la biodiversité et des symbioses naturelles, Bordeaux Vineam s'emploie à recréer des points d'eau à partir des sources naturelles sous-terraines ou des points bas de certaines parcelles.

Les vignes autour des mouillères sont systématiquement arrachées. Des points d'eau sont creusés et agrémentés d'essences locales d'arbres de manière à créer des espaces de vie pour les chevreuils, lapins de garenne, faucons crécerelles etc...



## BONNE PRATIQUE N°19 : COLLECTE DES EAUX DE PLUIE

---



L'eau est une richesse naturelle dont nous n'avons jamais réellement pris en compte la maîtrise tant elle est accessible sous nos latitudes. Mais les épisodes répétitifs de sécheresses estivales montrent à quel point nous sommes tributaires de cette manne : l'économiser est un devoir. C'est aussi un engagement fort des sociétés à Haute Valeur Environnementale.

C'est la raison pour laquelle Bordeaux Vineam équipe l'ensemble de ses propriétés de réservoirs connectés aux gouttières des toitures de ses nombreux bâtiments.

Cette eau à usage non alimentaire sert au nettoyage des tracteurs et outils agricoles, à l'arrosage des jeunes plants et aux traitements.

Un bénéfice environnemental qui permet une baisse de 30% des coûts d'approvisionnement en eau.

## **BONNE PRATIQUE N°20 : DEMATERIALISATION**

---

En France il se consomme 300 kg de papier par seconde et le tri assure un taux de recyclage de seulement 20% en entreprise.

Chez Bordeaux Vineam nous considérons qu'il est préférable de pas utiliser de papier plutôt que de le recycler. Nous avons donc pris le parti de la dématérialisation :

- Le circuit des commandes,
- Le circuit des paiements,
- Les factures clients,
- Le circuit des demandes de congé et RCR,
- La traçabilité au chai et à la vigne,
- Les factures fournisseurs...tout est dématérialisé par le biais de logiciels ad 'hoc et d'applications portables.

Comme pour toute bonne pratique les effets induits sont eux aussi vertueux : gain de temps, plus de perte de documents, économies sur les frais de fax, courrier, copieurs, encre...



## **BONNE PRATIQUE N°21 : SITE DE STOCKAGE UNIQUE**

---

Tous les vins de Bordeaux Vineam sont mis en bouteille à la propriété puis transférés en interne sur notre plateforme logistique. Cette dernière est tempérée et sécurisée.

Les vins y sont stockés en Tiré-Bouché pour y être repris en fonction des commandes.

Cette centralisation est très vertueuse :

- Une équipe de professionnels spécialisée et réactive y travaille à temps plein tous les jours de l'année afin de mieux servir nos clients
- Des équipements modernes, sécurisés et ergonomiques de lavage des bouteilles, étiquetage et encaissage assurent la préparation de 10,000 bouteilles jour
- La mise en place de procédures ISO, HACCP et VACCP de production, traçabilité, contrôle et expédition participent à la meilleure formation et à la professionnalisation de nos équipes

Cette centralisation offre surtout à nos clients la possibilité de consolider dans un même endroit des chargements panachés de 12 AOC mises en bouteille au château : cela facilite leur logistique, baisse leur coût de transport et diminue leur empreinte carbone.

## **BONNE PRATIQUE N°22 : ISOLATION THERMIQUE DU SITE DE STOCKAGE**

---

Pour vieillir convenablement sans s'abîmer le vin nécessite une température constante de stockage. L'isolation des entrepôts est donc impérative mais les investissements inhérents coûteux.

Propriétaire de 6 châteaux en Aquitaine Bordeaux Vineam a pris le parti de centraliser l'ensemble de sa production sur un site unique de stockage pouvant accueillir plus de 1,5 million de bouteilles. D'importants travaux d'isolation permettent aujourd'hui à nos vins d'être stockés dans les meilleures conditions.

Comme toutes les pratiques vertueuses cette isolation offre des bénéfices induits : baisse de la consommation énergétique et limitation de notre empreinte carbone.

## **BONNE PRATIQUE N°23 : SECURISATION DES BATIMENTS FACE AUX INTRUSIONS**

---

On dénombre en France pas moins de 50,000 cambriolages en entreprise par an.

L'un des axes majeurs que prend en compte une entreprise engagée dans la Responsabilité Sociétale est la viabilité économique.

Or, en termes économiques, le cambriolage c'est la double peine : la perte d'un stock que l'on a mis une saison à produire et la perte d'une clientèle qui a mis plusieurs années à construire.

C'est dans ce souci de viabilité économique que Bordeaux Vineam a décidé depuis 2015 d'assurer la sécurité de l'ensemble des bâtiments du groupe en mettant en place une détection précoce et fiable des intrusions :

- Détection de mouvement en surveillance des passages obligés, bureaux et zones sensibles
- Gestion commune des différents sites via une application de supervision
- Dissuasion immédiate en cas d'effraction (sirène)
- Liaison télésurveillance permettant de dépêcher une équipe d'intervention si nécessaire.



## **BONNE PRATIQUE N°24 : FORMATIONS SST**

---

Chaque année ce ne sont pas moins de 50,000 accidents du Travail qui ont touchent les salariés du secteur agricole. Or, en cas d'accident de travail l'éloignement de nos sites de production retarde l'arrivée des secours.

La formation de sauveteur secouriste du travail (SST) permet d'intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail. Cette formation permet d'acquérir les connaissances pour apporter les premiers secours et les conduites à tenir en attendant l'arrivée des secours.

Comme toute bonne pratique qui se respecte, ces formations suivies dans le cadre professionnel peuvent se révéler salvatrices, le cas échéant, dans la vie de tous les jours



## **BONNE PRATIQUE N°25 : SMI - HQSE**

---

Le Système de Management intégré de la Qualité – Hygiène, Qualité, Sécurité, Environnement est un ensemble d'outils et de méthodes visant à optimiser l'efficacité, l'efficience puis l'excellence des processus de production et du fonctionnement global de l'entreprise.

- Savoir détecter les dysfonctionnements et les faire remonter
- Savoir répondre aux problèmes de façon corrective, puis préventive
- Mettre en place un tableau de bord composé d'indicateurs fiables et pertinents afin de piloter l'entreprise
- Définie précisément les responsabilités de chaque intervenant
- L'amélioration continue
- La gestion documentaire

Après avoir certifié l'ensemble de ses propriétés sur un cycle de 3 ans de 2018 à 2021, Bordeaux Vineam maintient un niveau d'exigence élevé en gardant le SMI au cœur de sa culture d'entreprise. De ce fait, le groupe :

- Augmente la qualité de ses vins et de son service pour une meilleure satisfaction client
- Profite de gains de productivité
- Travaille dans une ambiance plus sereine.

## **BONNE PRATIQUE N°26 : TRAÇABILITE DEMATERIALISEE EN TEMPS REEL**

---

L'obligation de traçabilité des denrées alimentaires est établie par le Règlement CE 178/2002 du 28 janvier 2002.

L'objectif premier est de pouvoir identifier un produit afin de pouvoir le retirer très rapidement et avec un maximum de sécurité en cas de problème relatif à la sécurité alimentaire.

Fidèle à sa stratégie qui se veut pionnière dans l'utilisation des nouvelles technologies, Bordeaux Vineam a équipé dès 2015 l'ensemble de ses équipes d'applications smartphone de traçabilité.

A la vigne chaque tractoriste saisit quotidiennement les activités qu'il a menées, avec quel tracteur, quel outil, sur quelle parcelle et avec quel rendement. Il mentionne aussi le type de produit utilisé, à quelle dose ainsi que son numéro de lot.

Il en va de même pour les piétons à la vigne et les collègues au chai ou à l'entrepôt.

Les données sont quotidiennement transférées sur un serveur distant puis contrôlées avant d'être enregistrées définitivement.

Vertueux, cet outil de traçabilité permet par ailleurs :

1. De suivre en temps réel les indicateurs de performance
2. D'établir les fiches de paye par le biais d'une simple extraction des heures saisies
3. D'analyser les dépenses par poste de travail et en déduire des stratégies de formation, d'investissement ou d'embauche de personnel permanent ou saisonnier

## **BONNE PRATIQUE N°27 : CONTROLE MAITRISE DE LA QUALITE DE PULVERISATION**

---

L'agriculteur bio s'engage à ne pas utiliser de produits curatifs chimiques de synthèse : une fois la maladie installée nulle lutte n'est possible. Dépourvus de moyens produits phytosanitaires systémiques curatifs il ne peut s'en remettre qu'à de bonnes pratiques préventives. Parmi ces dernières il dispose de la pulvérisation de produits d'origines naturelles issus du vivant ou du monde minéral.

L'action de ces produits dits « de contact » nécessite une qualité de pulvérisation absolue assurant la protection de la plante.

Protecteurs des écosystèmes et de leurs équilibres, promoteurs de la biodiversité et des symbioses naturelles, Bordeaux Vineam est conscient de l'impact de son activité sur l'environnement. Limiter l'utilisation des intrants est de fait l'une de ses préoccupations majeures.

Cette limitation passe par une meilleure maîtrise de la qualité de la pulvérisation. L'engagement de Bordeaux Vineam est triple :

- Investissements réguliers dans des pulvérisateurs face par face de précision
- Contrôle annuel de tous les pulvérisateurs au printemps
- Formation annuelle des équipes aux bonnes pratiques de pulvérisation
- Pose systématique de papiers hydro sensibles avant chaque traitement

De cette pratique vertueuse découlent une protection plus efficace de la vigne, une limite de la dérive, une baisse des quantités d'intrants et par conséquent de nos coûts.



## **BONNE PRATIQUE N°28 : LUTTE ANTI-GRELE**

---

En 10 ans les épisodes de grêle ont augmenté de 360% en France. Sur une période de 5 ans 9 exploitations sur 10 seront touchées par ce fléau. Les dégâts sont souvent dramatiques et peuvent mettre en péril les exploitations agricoles. Or l'une des préoccupations majeures une entreprise engagée dans la Responsabilité Sociétale est la viabilité économique.

C'est la raison pour laquelle Bordeaux Vineam a investi dans une solution intégrée composée d'un système de détection du risque orageux et d'une solution de lutte active contre la grêle.

Monté en CUMA cet investissement permet la détection des orages et le déclenchement du système de lutte active par ensemencement des nuages par des ballons anti-grêle intelligents gonflés à l'hélium.

Les sels hygroscopiques utilisés sont non toxiques, naturels, d'origine minérale, et dispersés à des taux de dilution très importants.

Et comme les nuages ne reconnaissent pas le cadastre, ce sont les voisins qui profitent d'effets positifs induits...



## BONNE PRATIQUE N°29 : LUTTE ANTIGEL

---

L'autre grand péril climatique sous nos latitudes est le gel de printemps. Toujours dans l'optique d'assurer la viabilité économique de son activité Bordeaux Vineam agit sur quatre niveaux :

1. Nous équipons nos parcelles les plus gélives de tours à vent. Ces dernières protègent la vigne grâce au phénomène climatique de "l'inversion thermique" : pendant la journée, le soleil chauffe la surface du sol, les plantes et les arbres. Cet air chaud monte et crée un réservoir d'énergie sur une hauteur de 10 à 25 m. La nuit, l'air au sol devient plus froid que l'air à 15 m de haut. Les Tours à vent mélangent l'air froid et l'air chaud. Au niveau des plantes, la température augmente suffisamment pour limiter les dégâts éventuels dus au gel.
2. Nous taillons en mars les parcelles les plus gélives
3. Nous pulvérisons de la valériane les veilles et les jours de gel
4. Nous souscrivons pour l'ensemble de nos propriétés un contrat d'assurance multi-périls sur vignes

Les tours à vent, peu bruyantes et ne fonctionnant que 2 à 3 jours par an, pourraient contribuer à nuire à nos relations de voisinage. Or c'est une valeur forte de notre groupe que de maintenir des relations cordiales avec ceux qui nous entourent. C'est la raison pour laquelle nous avons investi dans du matériel repliable : une fois le gel passé les tours sont escamotées redonnant au paysage sa beauté d'origine. Et aux voisins leur sourire.



## **BONNE PRATIQUE N°30 : ORGANISATION DE JOURNEES PEDAGOGIQUES POUR LES ENFANTS**

---

Le vin a façonné notre culture et revêtu différents symboles dans chaque civilisation précédant la nôtre.

Des Egyptiens en passant par les Romains et les Grecs, le vin fut associé aux Dieux et aux mythes.

Tous les symboles qui rythment la vie depuis la naissance jusqu'à la mort y passent : arbre de vie, fécondité, plaisir, vérité, philosophie...

On ne compte plus ni ses hérauts, de Noé à Baudelaire en passant par Omar Khayyām, ni ses savants Pasteur, Peynaud et Dubourdieu, et ses ambassadeurs sont légion.

Le vin nous réjouit, exalte nos passions et adoucit nos peines.

Ni aliment de première nécessité ni alcool fort le vin revêt chez nous aujourd'hui encore une symbolique culturelle riche alliant religion et spiritualité, agriculture et tradition, luxe et art de vivre.

Il est aussi un sujet de polémique récurrente car une consommation irresponsable d'alcool est un problème majeur de santé publique et de violence notamment domestique

A Bordeaux Vineam nous nous savons légataires de cette pratique agricole qui a façonné notre culture.

C'est donc investi d'un devoir de transmission et de responsabilité que nous invitons chaque année :

- Des écoles primaires à planter des arbres, faire des herbiers et installer des nichoirs à chauve-souris
- Des collégiens à préparer des bouses de cornes, vendanger puis mettre en bouteille leur vin 9 mois plus tard avec leurs familles.

A cette occasion nous dispensons aux collégiens une initiation à la viticulture et à la vinification. Nous les sensibilisons aux risques d'accidents du travail en entreprise et aux dangers qu'occasionnent l'alcool sur les cerveaux en développement des jeunes et adolescents. Enfin nous engageons les accompagnants à une consommation modérée.

Dispensée dans une structure bio, cette pratique a la vertu de réconcilier les citoyens avec le monde agricole en général et viticole en particulier.

Loin des reportages alarmistes qui font planer sur notre profession l'opprobre et la méfiance.



## **BONNE PRATIQUE N°31 : CUMA, SYNDICATS ET GROUPEMENT D'EMPLOYEURS**

---

Bordeaux Vineam s'implique auprès de ses coreligionnaires au sein de divers groupements :

- CUMA pour le retraitement des eaux usées, les tours antigel et lutte contre la grêle
- Groupements d'employeurs
- Groupe de pilotage RSE du CIVB
- SME du Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB)
- Vignerons bio de la Nouvelle Aquitaine
- Mouvement de l'Agriculture Biodynamique
- Organismes de Défense et de Gestion - INAO
- FDSEA

Membre d'une communauté vigneronne en pleine mutation Bordeaux Vineam est convaincu que la viticulture de demain sera solidaire: les CUMA sont sources d'économies et les groupements d'employeurs dynamisent le marché de l'emploi et offrent de la stabilité aux employés.

Ces groupements permettent d'échanger, d'apprendre, s'entraider et de prendre des décisions dans l'intérêt général.

Ces bonnes pratiques participent aussi à créer du lien social dans des territoires souvent délaissés.



**COOPERATIVE D'UTILISATION DU MATERIEL AGRICOLE**

## BONNE PRATIQUE N°32 : DE-DENSIFICATION

---

La productivité à outrance a montré ses limites : en concentrant dans de grands espaces les mêmes espèces à perte de vue on a aussi concentré les parasites et les ravageurs, détruit les espaces boisés, les points d'eau, les habitats naturels...en un mot la biodiversité. Rien ne semble s'opposer à la densification de nos campagnes.

La vigne n'échappe pas à ce phénomène quitte à planter des rangs – *les aétons* - de 10, 5 ou 2 pieds !

Depuis 2015 Bordeaux Vineam s'est lancé dans la dé-densification de sa vigne en éradiquant systématiquement les *aétons* : on y plante des arbres, sème des jachères fleuries, creuse des points d'eau...il nous arrive même de n'y rien faire !

Les vertus induites sont nombreuses :

- Plus de manœuvres périlleuses pour les tractoristes
- Une meilleure efficacité du travail
- La diversification du paysage...
- ...et celle de la faune qu'elle héberge

## **BONNE PRATIQUE N°33 : INVENTAIRE DE BIODIVERSITE**

---

Se donner comme mission la protection des écosystèmes et de leurs équilibres, de la biodiversité et des symbioses naturelles, nous oblige à mettre en place une série de bonnes pratiques.

Encore faut-il s'assurer que ces dernières soient légitimes.

Inventorier les espèces végétales et animales à espace régulier permet aux agriculteurs de réaliser des audits d'impact de leur activité sur l'environnement sur le long terme.

Dans le cadre du passage en bio et à la biodynamie il est un indicateur essentiel de la pertinence des pratiques mises en place.

A Bordeaux Vineam les inventaires sont réalisés tous les trois ans par un stagiaire de l'école de Purpan.

En 2016 les propriétés gérées en bio depuis 6 ans présentaient 9 fois plus d'arthropodes au m<sup>2</sup> que les propriétés dites conventionnelles. Au château la Salagre (en bio depuis 20 ans) on en comptait 19 fois plus.

En 2020 toutes nos propriétés étaient en bio : un test de porosité (sol aéré = sol vivant) montrait que la vitesse de pénétration de l'eau dans le sol était de 200 à 300 fois plus lente dans les propriétés récemment converties que celle de la Salagre.

Ces inventaires nous confortent dans les valeurs qui nous animent de protection des écosystèmes et de leurs équilibres, et de promotion de la biodiversité et des symbioses naturelles.



## **BONNE PRATIQUE N°34 : LES BONNES RELATIONS AVEC LE VOISINAGE**

---

Être philanthropes et bienveillants envers notre voisinage participe de la culture d'entreprise de Bordeaux Vineam. Nous nous faisons donc forts de maîtriser l'impact de notre activité sur notre environnement proche.

Nous avons dès lors entrepris de lister l'ensemble des voisins.

L'objectif premier est de :

- Cerner les lieux et établissements accueillant des personnes vulnérables
- Comprendre les désagréments qui sont causés le cas échéant
- Présenter à chaque voisin un interlocuteur attitré de notre société
- Mettre en valeur notre culture d'entreprise
- Leur présenter notre Cahier de traitement
- Instaurer une relation durable et paisible

Dans un second temps :

- Répertorier nos voisins agriculteurs
- Se renseigner sur leur mode de conduite : bio ? non bio ?
- Obtenir, dans le cadre de nos certifications bio, leur cahier de traitement

En agriculture les voisins sont généralement là pour longtemps : les bons rapports sont dès lors une condition sine qua none pour qui souhaite incarner un modèle économique qui réconcilie pérennité économique et responsabilité sociale et environnementale.

RELATIONS  
DE BON VOISINAGE

N'OUBLIONS PAS  
LES BONS RÉFLEXES !

## BONNE PRATIQUE N°35 : TRAITEMENT DES EAUX USEES

Les effluents vinicoles sont considérés comme des déchets « banals » qui ne sont pas dangereux mais qui peuvent polluer l'environnement.

Dès lors, toutes les exploitations viticoles ont l'obligation de récupérer et de traiter leurs effluents.

Parce que bonifier pour les générations à venir la terre reçue en héritage est le socle des valeurs de Bordeaux Vineam. Nous prenons à cœur de maîtriser la qualité des eaux rejetées dans le milieu naturel.

Nos propriétés sont donc équipées de stations de lagunage aéré couplées à des lits de roseaux : le système racinaire de ces derniers est très développé et abrite une flore bactérienne importante qui se nourrit des effluents et dégrade la matière organique.

Ces installations requièrent une surveillance accrue de la part de nos équipes et garantissent une qualité de dépollution optimale des eaux rejetées dans le milieu naturel.

